



Atlas Paysager et Patrimonial

Ch'live d'images éd pèr ichi



CHÉPY

Sommaire

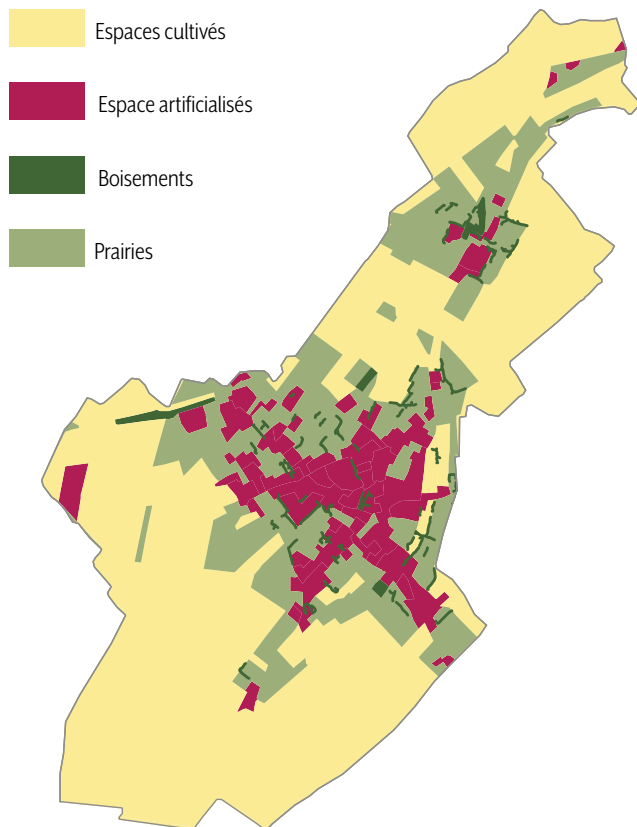
Paysage d'aujourd'hui	p.3
Évolution des paysages	p.5
Faune sauvage	P.6
Forme urbaine et patrimoine bâti	p.7
Population	p.10
Patrimoine agricole	p.10
Patrimoine remarquable	p.12
Fiche patrimoniale : Le château	p.13
Patrimoine religieux	p.16
Patrimoine public	p.17
Patrimoine ferroviaire	p.18
Patrimoine industriel	p.18
Petit patrimoine	p.19
Couleurs et matériaux	p.21
Les recommandations paysagères	p.22

Paysage d'aujourd'hui

La vallée de Saint Mard en 2017,
unique dépression dans le relief du territoire communal



La commune se situe dans le Vimeu, à la jonction entre la vallée verte de la Trie et le plateau agricole à la hauteur de la vallée sèche de Saint Mard. Le paysage se caractérise par un plateau de craie peu vallonné, un paysage de champs ouverts ponctués de plantations le long des routes et de villages-courtil. Certains éléments du paysages de Chépy témoignent de la présence passée d'un vaste courtil autour de l'espace urbanisé : chemin de tour de village, réseau de haies et de pâtures.



Chemin de tour de haies entre la vue du bois et le cimetière (IGN1947)



Le plateau agricole au sud-est du territoire communal : seuls les allées d'arbres, les boisements et les éoliennes viennent rompre l'horizontalité du paysage



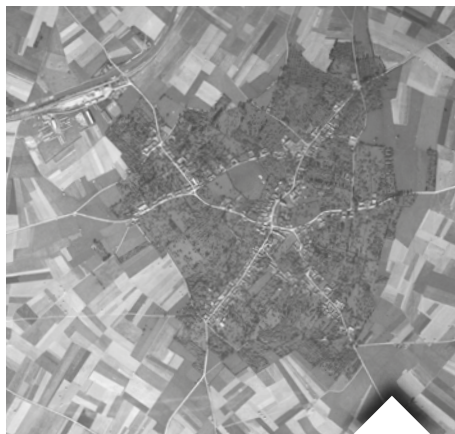
Évolution des paysages

Les paysages de la commune ont fortement évolué au gré des activités humaines qui s'y sont développées.

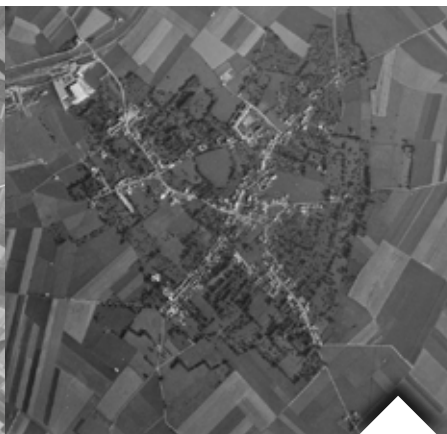
A la fin des années 1940, le parcellaire agricole présente une mosaïque de petites parcelles. Le village et son hameau sont muchés au cœur d'un courtill dense de pâtures, vergers et réseau de haies. Les habitations sont concentrées

le long des voies de communication et sont entourées par le courtill. Si l'urbanisation a peu évolué jusque dans les années 1970, le courtill lui a fortement régressé avec un recul des vergers et des haies. La photographie actuelle illustre les

deux phénomènes dont la commune témoigne depuis les années 1980 : le recul du courtill et la densification urbaine ne viennent pas encore dénaturer la forme urbaine historique du village.



Vue aérienne de Chépy (IGN 1947)



Vue aérienne de Chépy (IGN 1971)



Vue aérienne de Chépy (IGN 2012)



Vue aérienne de Monchaux (IGN 1947)



Vue aérienne de Monchaux (IGN 1971)



Vue aérienne de Monchaux (IGN 2012)

Faune sauvage

71 espèces ont été recensées au gré d'inventaires communaux. Ces données ne sont pas exhaustives et tous les milieux n'ont pas été inventoriés, des découvertes restent à faire sur la commune. Parmi les espèces recensées, on peut noter :

1 espèce d'amphibien : Crapaud commun

18 espèces d'insectes : Pogonocherus hispidus, Trichie commune, Coccinelle à 10 points, à 22 points, à 4 points, à 7 points, Coccinelle asiatique, Coccinelle à virgules, Rhizobie des arbres, Scymnus haemorrhoidalis, Scymnus interruptus, Scymnus rubromaculatus, Grand Bombyle, Cicadelle verte, Paon du jour, Petite Tortue, Méconème fragile.

Parmi les mammifères, ont pu être observés : Pipistrelle commune, Sérotine commune, Lapin de garenne, Lièvre commun.

48 oiseaux qui ont pu être observés de manière récurrente ou ponctuelle entre 2005 et 2015 :

Busard Saint-Martin, Epervier d'Europe, Vanneau huppé, Goéland argenté, Goéland brun, Mouette rieuse, Héron cendré, Cigogne blanche, Pigeon ramier, Tourterelle turque, Faucon crécerelle, Perdrix grise, Mésange à longue queue, Alouette des champs, Choucas des tours, Corbeau freux, Corneille noire, Geai des chênes, Pie bavarde, Bruant jaune, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse, Pinson des arbres, Verdier d'Europe, Hirondelle de fenêtre, Hirondelle rustique, Bergeronnette grise, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Moineau domestique, Accenteur mouchet, Sittelle torchepot, Etourneau sansonnet, Fauvette à tête noire, Fauvette grisette, Pouillot véloce, Troglodyte mignon, Grive draine, Grive litorne, Grive mauvis, Grive musicienne, Merle noir, Rougequeue familier, Rougequeue noir, Pic épeiche, Pic vert, Torcol fourmilier, Chevêche d'Athéna.

Parmi les espèces recensées, il faut tout de même noter la présence de :

- la Chevêche d'Athéna, rapace aux mœurs plutôt diurnes, qui est classée comme vulnérable, du fait de la disparition de son milieu de prédilection : le bocage. La recherche de cette espèce serait



Le Torcol fourmilier (Pierre Dalous)

intéressante pour voir si elle se maintient sur la commune.

- le Torcol fourmilier, oiseau de la famille des pics, qui affectionne lui aussi les zones bocagères, au moins lors des haltes migratoires.

Vous pouvez contribuer à l'amélioration des connaissances de la faune sauvage de votre commune ou suivre son évolution par le biais de la base de données Picardie Nature : www.clicnat.fr

Forme urbaine et patrimoine bâti

La commune s'est historiquement développée autour d'un carrefour et de voies de communication partant du centre-bourg pour rayonner en étoile.

Le village est constitué de deux entités : Chépy et Monchaux présents sur la carte Cassini datant du XVIII^e siècle et sur celle de l'Etat-Major du milieu du XIX^e siècle, où le village et le hameau, sont représentés au cœur du courtil.

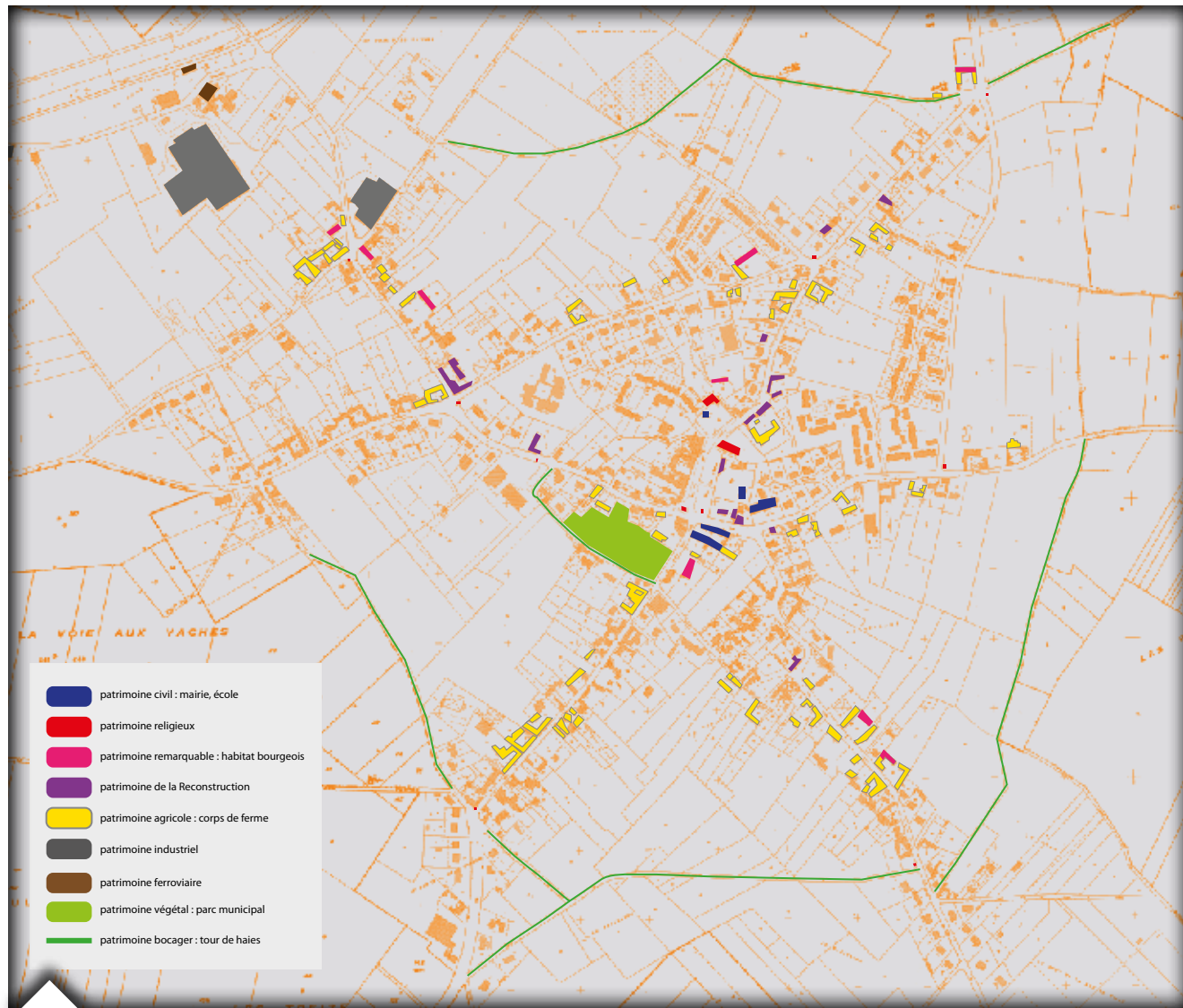
Chépy et Monchaux sur la carte de Cassini du XVIII^e siècle, IGN



Le village de Chépy au cœur d'un courtil dense, extraits de la carte d'Etat-Major 1820 de Chépy, AD 80



Le hameau de Monchaux sur la carte d'Etat-Major 1820 de Monchaux, AD 80



localisation du patrimoine bâti de Chépy en 2017

Population

Évolution de la population

Années	1836	1851	1872	1906	1968	1990	1999	2013
Nombre d'habitants	947	1036	1088	920	860	1246	1276	1310

Patrimoine agricole

Un paysage communal marqué par l'activité agricole.

le patrimoine bâti lié à cette activité est encore fortement présent. Le plan masse par cultures de 1805 répertorie plus de 120 fermes à Chépy et 15 à Monchaux. Un certain nombre de ces corps de ferme traditionnels du Vimeu, dont certains ont été réhabilités en tenant compte de la typologie architecturale d'origine, sont encore visibles aujourd'hui. La ferme d'élevage comprend traditionnellement une maison d'habitation et des bâtiments d'exploitation implantés sur une vaste cour ouverte. La ferme céréalière présente un front bâti, parallèle à la rue, rythmée par l'ouverture des portes charretières. Elles sont construites en torchis jusqu'au milieu du XIX^e siècle puis la brique également utilisée. Ces caractéristiques méritent d'être préservées comme témoins de l'identité locale.



Grange en torchis, ruelle des Charrons



ferme à Monchaux



ferme rue de Frières

Patrimoine remarquable

Quelques demeures bourgeoises sont remarquables à l'échelle de la commune par leur volume et leur architecture.

L'ancien logement patronal près de la gare

L'ancien logement patronal est édifié parallèlement à la rue. Il comprend un rez-de-chaussée surélevé sur cave, un étage et un étage de comble, construit en briques et couvert de tuiles vernissées. La façade présente un décor caractéristique des

résidences de villégiature (légers avant-corps latéraux à pignon sur rue, toiture débordante). L'ensemble comporte un jardin à l'ouest et une cour à l'est clôturée d'un mur bahut et d'un portail en fer.

Un exemple de patrimoine remarquable à Chépy, avec cet ancien logement patronal



Le château
l'ancienne maison du farinier

Histoire

En 1888 Albert Dufournier, farinier à Abbeville, fait construire une demeure sur les plans de l'architecte abbeillois Anatole Payen. Au début des années 1960, la commune l'achète et y installe la mairie

Architecture

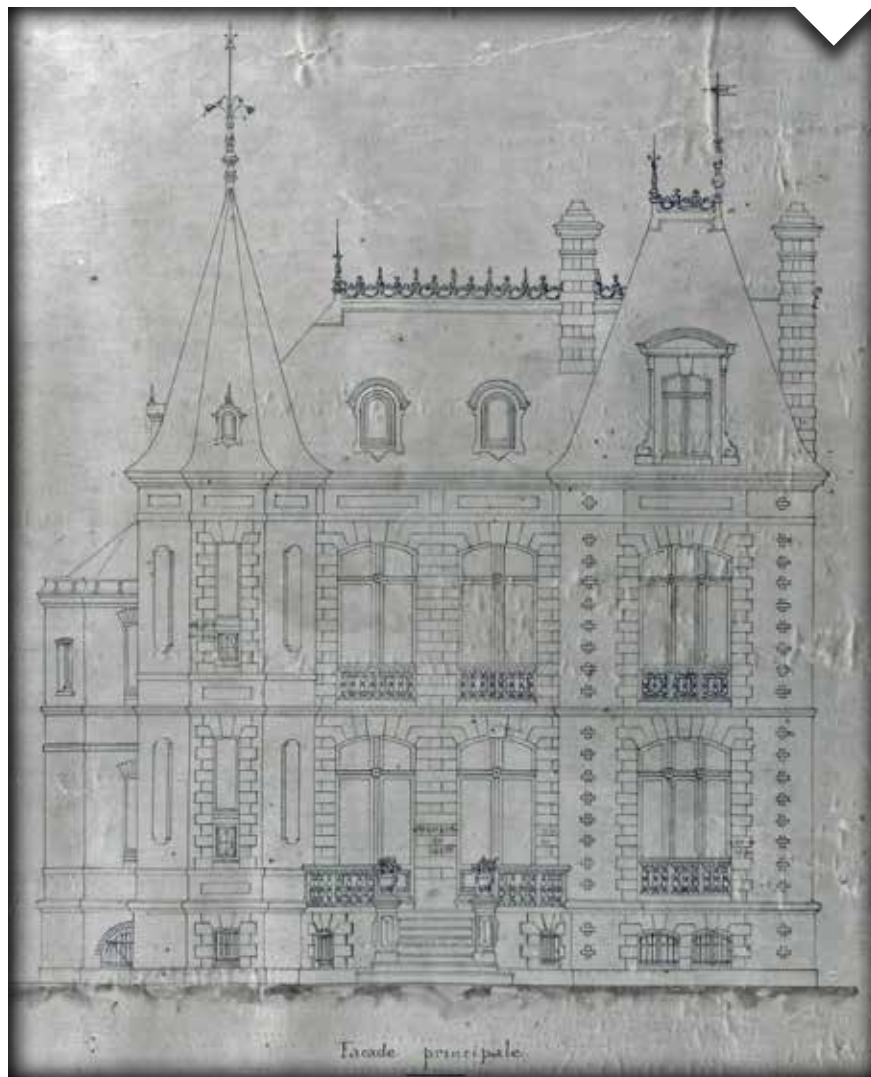
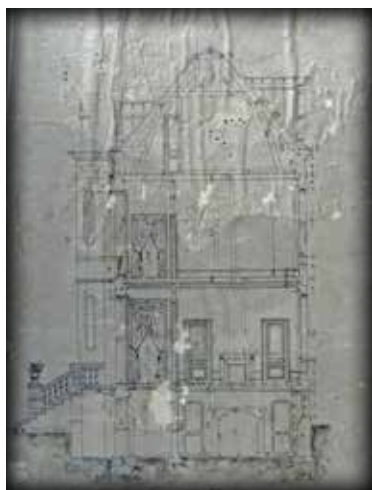
Situé au centre d'une vaste parcelle, le bâtiment, en rez-de-chaussée surélevé, est construit en briques et couvert d'ardoises.

L'angle nord-ouest est flanqué d'une tourelle en demi-hors d'œuvre couronnée d'un toit polygonal. L'entrée principale est marquée par un perron d'entrée. Au sud de l'élévation principale, le mur pignon forme un léger avant-corps percé d'une travée.

L'ensemble est entouré d'un parc arboré et est clos d'un mur bahut surmonté de grilles en fer forgé et d'un portail entouré de pilastres.

L'édifice se situe en cœur du centre-bourg et constitue un véritable repère dans le paysage communal au même titre que l'église.

Extraits des plans d'Anatole Payen pour la construction du « château » en 1888





Carte postale ancienne du «Château»

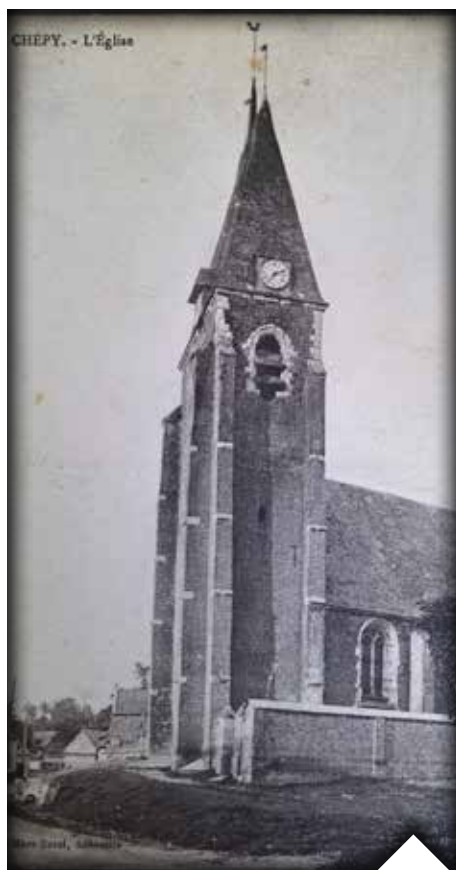


«Le Château» est
aujourd'hui la mairie
de Chépy, 2017

Patrimoine religieux

Une chapelle était présente dans la commune à la période médiévale. L'église paroissiale Saint-Pierre fut construite au début du XVI^e siècle. L'ancien presbytère fait également partie de ce patrimoine religieux. L'ensemble, église, presbytère avec ses dépendances, sont visibles sur le cadastre de 1833 (entités colorées en bleu)

L'implantation de l'église et du presbytère sur le cadastre de 1833, AD80



Église Saint Pierre, carte postale du début XX^e siècle, coll. par.



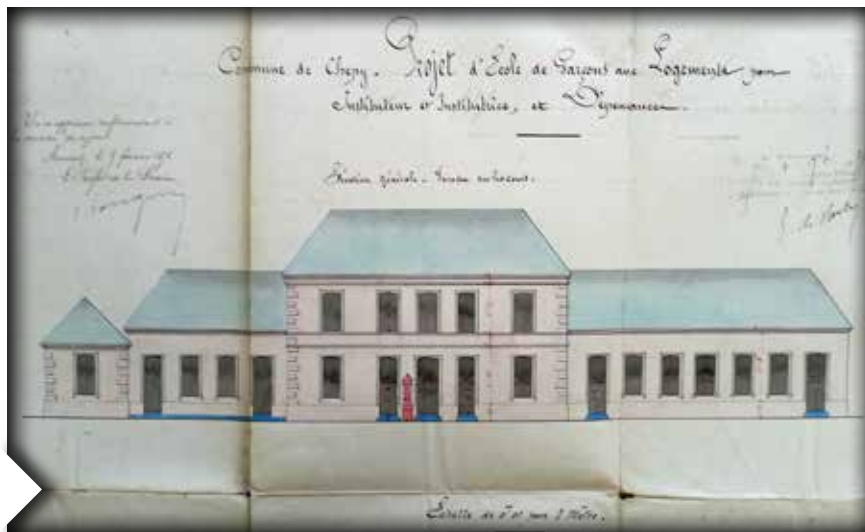
Église Saint Pierre, en 2016

Patrimoine public

L'école

L'édifice construit en briques et couvert d'ardoises sous un toit à longs-pans, est composé d'un corps central de bâtiment ainsi que de deux ailes basses en rez-de-chaussée. Il présente un rez-de-chaussée surélevé ainsi qu'un étage pour bâtiment central. Une baie située sur l'aile basse-est conserve un cartouche commémoratif des anciens élèves de l'école de Chépy morts pour la France durant la guerre 1914-1918.

Extrait du plan de l'école conservé au archives départementales : « La maison d'école des garçons a été construite en 1876-1877. Les travaux ont été dirigés par M. Delignières architecte de l'arrondissement d'Abbeville. Le montant de la dépense totale s'est élevé à 18 000 frs environ »



L'école de Chépy, carte postale du début XX^e siècle, coll. part.



L'école de Chépy en 2016

Patrimoine ferroviaire

La gare et la voie ferrée sont situées au nord-ouest du village en direction de Valines. La gare est desservie par une voie unique, coupée par un passage à niveau, route de Valines. Construite en briques et couverte d'ardoises,

l'ancienne halle des voyageurs comprend un corps central à un étage à trois travées et deux ailes basses. Elle illustre un type de gare «intermédiaire» qu'on retrouve à Feuquières-en-Vimeu ou à Moreuil. Seuls les éléments en saillie (encadrement

des baies, chaînages d'angles et frise soulignant les étages) assurent la décoration de l'ensemble. L'ensemble est aujourd'hui réhabilité en logements.



La gare de Chépy, carte postale du début XX^e siècle - coll. part.



La Gare de Chépy en 2016

Patrimoine industriel



L'activité liée à la serrurerie restera relativement faible durant le XIX^e siècle, la commune est alors essentiellement tournée vers l'agriculture et le textile (usine de tissage).

C'est au cours du XX^e siècle, avec l'installation de la briqueterie Quennehen, de l'usine Denis C et fils et de Decayeux STI, que le village prend un tournant industriel. Une première usine de tissage est construite vers le milieu du XX^e siècle à la sortie du village en direction de Valines. En 1952, sous la raison sociale de Denis C et fils, elle fabrique du velours, des coutils et des matelas. Rachetée en 1960 par l'usine de cycles Huret et fils pour fabriquer des dérailleurs, elle sera reprise par A.S.M Picardie avant d'être délocalisée dans les années 2000. Les ateliers de fabrication construits en briques conservent leurs toitures en sheds

Photographie aérienne des années 1990 (SRI Picardie), vue des unités industrielles et de leur emprise dans le paysage communal.

Petit patrimoine

Le petit patrimoine bâti témoigne des modes de vie passés et ces éléments constituent aujourd'hui des points de repère dans le paysage et contribuent, par leur préservation, au cadre de vie et à l'identité rurale de la commune.

Les mares

La commune possédait quatre mares publiques, une grande le long de l'ancienne rue de Valines, une le long de l'ancienne rue de Tours et deux de taille plus modeste au croisement de la rue

de Feuquières et de Valines. Elles ont toutes été comblées. Plusieurs mares privées situées dans les cours de ferme sont également visibles sur le cadastre ancien.



Les mares publiques sont déjà visibles sur le cadastre de 1833.

Les moulins

La commune possédait également quatre moulins à vent, au lieu-dit « aux moulins de Frireul », au lieu-dit « vers le moulin de Chépy », au lieu-dit « la croix de pierre » et « au moulin de la misère » visibles sur le cadastre de 1833. Comme pour la mare, ces éléments ne sont plus visibles dans le paysage actuel.

Les moulins sur le cadastre de 1833.



Les calvaires

18 calvaires ou croix de chemin sont également présents sur le territoire communal. Ils témoignent des pratiques religieuses importantes au XIX^e siècle



et début du XX^e siècle présentent plusieurs types de matériaux, fer forgé, bois ou encore tuf.



Le monument aux morts

Le monument aux morts est remarquable par les matériaux employés et les éléments de décor. Un grand panneau de 190cm sur 105 cm en mosaïque occupe le centre du monument aux morts et porte la liste des défunts, un panneau plus étroit de 20cm sur 165cm décore la base du monument. La grande mosaïque est exécutée sur une plaque de métal recouverte d'une couche de terre cuite. Devise : SOYONS UNIS POUR VIVRE COMME ILS LE FURENT POUR MOURIR, inscrite en mosaïque au pied de la liste des défunts.

Le monument
au morts en
2016



Couleurs et matériaux

Le bâti traditionnel lié à l'activité agricole était construit avec les matériaux locaux : pan de bois et torchis essentiellement. La brique s'est ensuite répandue à partir du XIX^e siècle.

Certains édifices remarquables présentent l'utilisation de la pierre calcaire en maçonnerie avec la brique ou le silex.

La brique est également présente dans l'architecture de la Reconstruction.

Les toitures colorent le cadre de vie : elles se présentent traditionnellement sous la forme de tuiles picardes de couleur rouge-orangée pour les plus anciennes, ou d'ardoises pour les édifices les plus remarquables



Recommandations paysagères et propositions d'actions

Les enjeux

1. Maîtriser l'urbanisation en extension aux abords des limites actuelles et penser la densification du bourg
2. Valoriser l'architecture traditionnelle, notamment agricole, par la restauration des corps de ferme
3. Réserver les perspectives paysagères dans le centre-bourg, notamment dans la rue principale avec les vues sur le patrimoine historique
4. Valoriser le petit patrimoine traditionnel rural au travers de l'espace public et de son identité rurale
5. Améliorer la qualité des entrées de communes

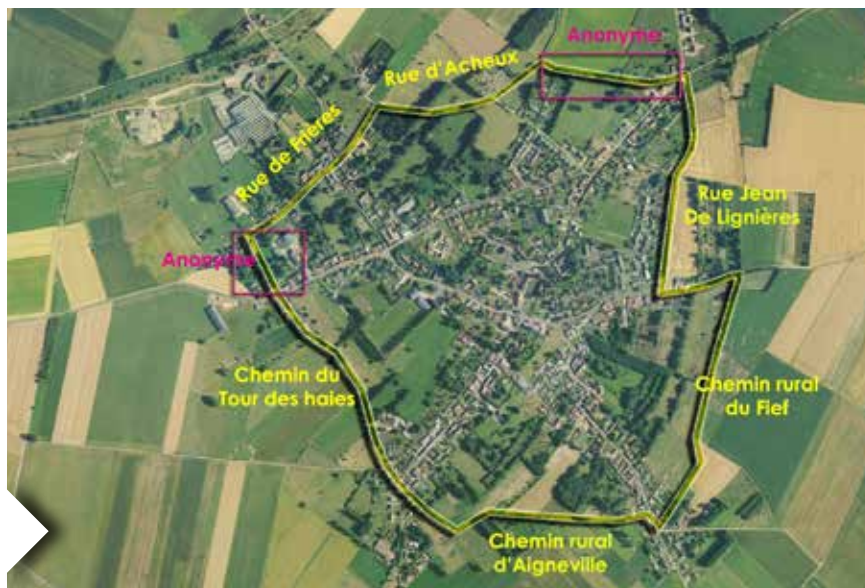
Les recommandations

1. **Valorisation d'une boucle de promenade péri-communale ou chemin du tour des haies**, permettant autrefois de faire le tour du village, reconquête de sentiers anonymes et plus ou moins délaissés.
2. **Intégration paysagère des petites friches industrielles communales** (ancienne station service et usine rue de Frières).
3. **Mise en valeur des calvaires en entrée de village** (petit patrimoine identitaire).

Valorisation d'un boucle de promenade péricommunale ou chemin du tour des haies « L'tour d'ches hailles »

Ce chemin existe, mais il n'est pas formalisé, il permet de faire un tour complet du village. La création de la boucle de randonnée nécessite la reconquête de sentiers anonymes et/ou de chemins plus ou moins délaissés. Le chemin pourrait également définir dans une démarche prospective une limite au développement de l'urbanisation qui aujourd'hui commence à s'étendre sans limite le long des voies. Quelques panneaux implantés ponctuellement identifient une petite partie de l'itinéraire et des tronçons anonymes restent à identifier.

Le tracé du tour des haies en 2017



Propositions de valorisation paysagère :

L'itinéraire peut être valorisé en matérialisant le tracé et en identifiant les différentes séquences traversées. 3 actions sont à réaliser.

Accompagner le visiteur : en matérialisant un ou plusieurs départs de balades par une signalétique d'accueil et d'information et mettre en place un

fléchage tout le long du parcours en nommant les sentiers et les chemins anonymes.

Aménager la sécurité : en matérialisant de manière traditionnelle ou autres des traversées piétonnes (possible en agglomération)

Valoriser le paysage des chemins

Accompagner le visiteur :



Sentier A dans la continuité du Chemin du Tour des Haies



Sentier A au niveau de son débouché sur la rue de Frières.



Sentier B au niveau de la rue Jean de Lignières.



Exemple de valorisation d'itinéraire en matérialisant le tracé et en identifiant les différentes séquences traversées.

Aménager la sécurité



Exemples de matérialisations des traversées piétonnes, traditionnelle ci-dessous et originale ci-dessus



Valoriser le paysage des chemins



Passage du chemin rue d'Emonville



Propositions de valorisation paysagère :

ancienne station service semble à l'abandon, elle dévalorise cette séquence de traversée de village



Ancienne station service, rue Roger Castel



Mise en valeur des calvaires en entrée de village

Quasiment chaque entrée de la commune est marquée par la présence d'un calvaire.
Cette action propose une valorisation du petit patrimoine identitaire en même temps qu'un fleurissement.
A noter qu'une partie de ces calvaires a déjà fait l'objet d'un aménagement.



Situation existante



rue du Bois (Rd 65), le calvaire a disparu.

Situation Projetée





Cet Atlas et l'ensemble de la collection déjà parus sont disponibles gratuitement sur : WWW.BAIEDESOMME3VALLEES.FR

Mentions légales :

Éditeur : Baie de Somme 3 Vallées (Syndicat Mixte) - Immeuble GAROPÔLE, place de la gare 80100 Abbeville
Imprimeur : Imprimerie Carré
Directeur de la Publication : Nicolas Dumont | Responsable de la rédaction : Clotilde de Zélicourt | Responsable graphique : Marc-Adrien Weyl
Textes : Marion Bonvarlet, Clotilde de Zélicourt - Réalisation : Marion Bonvarlet, Marc-Adrien Weyl
Ne peut être vendu | Parution : juin 2018 | Tirer à : 500ex | Tirage sur papier Cyclus
Reproduction soumise à autorisation du Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées

Bibliographie : Atlas des paysages de la Somme, Diren Picardie, 2007; Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel des Hauts de France

Crédits : Couverture : nord-image.com, Crédits photos : BS3V, BM Abbeville, AD 80, IGN, BOCAGE Agence de paysage, SRI Hauts de France

Remerciements : Madame le Maire Louise DOMET et Monsieur BRIET

Financeurs



Projet
Parc
naturel
régional
Baie de Somme
Picardie Maritime
Une autre vie s'invente ici

Baie de Somme 3 Vallées est le syndicat mixte qui porte le projet de Parc naturel régional Baie de Somme Picardie Maritime regroupant 137 communes. L'ambition majeure est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, on crée, on entreprend. Le Label « Parc naturel régional » pourra favoriser l'attractivité touristique de l'ensemble de la Picardie Maritime.